





Chers parents,

Votre enfant est hospitalisé dans le service d'Hémato-Immunologie de l'hôpital Robert Debré. Ce service comprend 3 Centres de Référence des Maladies Rares Hématologiques et est un acteur majeur du développement de traitements innovants (thérapies ciblées, CAR T Cells, thérapie génique).

Le service fait partie du Département Médico-Universitaire (DMU) DEPHI

Ce livret a été réalisé pour vous aider à comprendre l'organisation et le fonctionnement de notre service. Vous y trouverez divers renseignements qui pourront vous être utiles.

Nous restons à votre disposition et à votre écoute pour toute remarque ou suggestion.

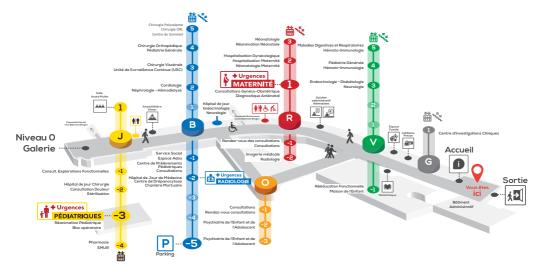
L'équipe du service d'hémato-immunologie pédiatrique



Pour en savoir plus sur les formalités administratives, consultez le livret d'accueil pédiatrique générique en flashant le QR code ci-contre >>



)) Présentation du service



Le **service d'hémato-immunologie** se situe au point vert niveau +4 et +5

L'accueil du service se situe au point vert niveau +4

Les consultations médicales se situent au point bleu niveau -1

Les **hospitalisations de jour** ont lieu en hôpital de jour médecine situé au point bleu niveau -2

Le **secrétariat médical** se situe au rez-de-chaussée du point bleu dans le bâtiment Bingen. L'accès se fait par la passerelle extérieure.

Le **bureau des assistantes sociales** se situe au rez-de-chaussée du point jaune.

Vous trouverez d'autres informations sur le service d'hématologie-immunologie sur le site internet de l'hôpital :

http://robertdebre.aphp.fr/equipes-cliniques/pole-pediatrie/hematologie-immunologie/

)) Qui soigne votre enfant?

De nombreux professionnels vont s'occuper de votre enfant. Nous vous présentons les différents membres de notre équipe pluridisciplinaire et leurs rôles respectifs.

Le Professeur Jean-Hugues DALLE est le **chef de service**. Hélène Lacroix est la **cadre paramédicale du DMU.**

L'équipe médicale est composée de professeurs et maitres de conférence des universités, de praticiens hospitaliers, de chefs de clinique, d'assistants spécialisés, de praticiens attachés et d'internes (les internes sont des médecins en formation qui font partie de l'équipe médicale). L'équipe compte également un pharmacien clinicien. Les médecins du service peuvent vous recevoir dans la journée ou sur rendez-vous. Un médecin référent sera désigné pour votre enfant.

L'équipe soignante est composée d'infirmier(e)s et d'infirmières puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture, de secrétaires hospitalières, d'agents médico-administratifs et de logisticiens. Des infirmières d'annonce et de coordination, une infirmière d'éducation thérapeutique, des diététiciennes, une éducatrice de jeunes enfants, des psychologues et des assistantes sociales.

L'équipe d'encadrement est présente du lundi au vendredi. Ils sont responsables de l'organisation des soins dispensés par les équipes soignantes auprès de votre enfant et restent à votre écoute.

Cadres de santé: 01.71.28.25.38

- Claire BALDO
- Tanva BARBU
- Salim MOHAMED
- Marie-Charlotte ROMIL

D'autres professionnels sont amenés à prendre en charge votre enfant :

- Manipulateurs en radiologie
- Kinésithérapeutes et Psychomotricienne
- Autres médecins spécialistes

Vous pourrez également rencontrer des étudiants en formation paramédicale et médicale (infirmières, externes...) car l'hôpital Robert Debré est un hôpital universitaire qui participe activement à la formation des futurs médecins, infirmier(e)s et auxiliaires de puériculture.

Des interlocuteurs à votre écoute

Les informations concernant l'état de santé de l'enfant ne sont délivrées qu'aux parents (ou tuteurs légaux le cas échéant) et de vive voix dans le service.

Vous pouvez joindre un membre du personnel soignant 24h/24 au 01.40.03.20.00 et demander l'unité d'hospitalisation de votre enfant Nous vous remercions d'éviter les appels téléphoniques au moment du changement d'équipe et des transmissions : entre 6h45 et 8h30 et entre 18h45 et 20h30.

Les secrétaires hospitalières

Tel: 01.71.28.25.38 et 01.71.28.25.75

Fax secrétariat hospitalier: 01.40.03.20.14

Les secrétaires hospitalières sont à votre disposition pour toutes questions relatives à l'hospitalisation en cours ou à venir de votre enfant.

Les secrétaires médicales

- 01.40.03.53.88 et suivre le système vocal
- Fax secrétariat médical: 01.40.03.47.40

Les secrétaires médicales sont à votre disposition pour prendre ou modifier un rendez-vous de consultation avec le médecin référent et pour toute question administrative (établissement d'un certificat, d'une attestation, d'un dossier MDPH etc.)

Les assistantes sociales

Elles sont à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 17h pour vous aider dans l'organisation de différentes démarches administratives.

- Luna COYERE 01.40.03.41.57
- Mélanie JOSEPH 01.40.03.24.43

Les psychologues

Ils sont disponibles du lundi au vendredi de 9h à 17h.

- Cyril BOUTET
- Sixtine de FRANSSU
- Constance POUJOL DE MOLLIENS



Autres intervenants

Des enseignantes exercent également dans le service ainsi qu'une éducatrice de jeunes enfants.

Divers intervenants en lien avec les associations sont amenés à rencontrer votre enfant si vous le souhaitez :

- Les clowns de l'association « LE RIRE MEDECIN »
- Les bénévoles de l'association « LES BLOUSES ROSES »
- Les bénévoles de l'association « PRINCESSE MARGOT »
- Une réflexologue
- Une socio esthéticienne
- Des intervenants de la CAMI Sport
- Les bénévoles de l'association « BASKET AUX PIEDS »
- Les bénévoles de l'association « MON-A »
- Les bénévoles de l'association « LA CHAINE DE L'ESPOIR »

En faisant des dons pour l'amélioration de l'accueil des patients et de leur entourage et en intervenant ponctuellement :

- A CHACUN SON EVEREST
- CEKEDUBONHEUR
- ENSEMBLE CONTRE LA LEUCEMIE
- IMAGINE FOR MARGO
- JUSTE HUMAIN
- LAURETTE FUGAIN
- L'ENVOLEE DES MAUX
- LES AILES DE PAULO
- NOURETTE
- PETITS PRINCES.
- SUPER HEROS
- TOUT LE MONDE CONTRE LE CANCER



Vie quotidienne

Dès votre arrivée dans le service, nous vous remercions de vous présenter à l'accueil du service au point vert niveau +4.

Afin d'assurer une prise en charge optimale de votre enfant, il vous sera demandé de signer l'autorisation de soins, de laisser un numéro de téléphone afin de vous joindre à tout moment, de confier le carnet de santé et/ou le classeur Rifhop de votre enfant et de donner des informations sur ses habitudes de vie pour nous aider à mieux le connaître.

Règles d'hygiène

- Des casiers à clefs sont disponibles pour les parents sur les paliers de chaque étage avec une pièce de 2€ (qui est restituée lors de la libération du casier).
- La friction hydro-alcoolique doit être **systématiquement** pratiquée à chaque fois que vous entrez ou sortez su service et à chaque fois que vous entrez ou sortez de la chambre, ainsi qu'à chaque fois que vous aidez votre enfant à faire sa toilette, à manger, ...
- Le port du masque demeure systématique dans notre service auprès de votre enfant. Il vous sera indiqué à quel moment une blouse est obligatoire
- Vous devez vous assurer qu'en tout temps votre enfant porte son bracelet d'identification.
- Afin de faciliter les soins et l'accès au lit de votre enfant, la chambre ne doit pas être encombrée.
- Le lit doit être positionné au plus bas et les barrières toujours complètement remontées en votre absence. L'enfant ne peut pas dormir avec vous ni dans son lit, ni dans le lit accompagnant.

Repas

Pour des raisons d'hygiène, la consommation et la conservation d'aliments est proscrite dans les chambres. Vous disposez du salon des familles au point +5 pour la prise de vos repas et pour y conserver des aliments ; un membre de l'équipe vous renseignera sur l'endroit et son fonctionnement. Nous vous remercions, pour le bien de tous, de maintenir ce lieu propre et ordonné

Vous avez également la possibilité de commander un plateau repas (petit déjeuner et diner), les tickets sont en vente à la régie de l'hôpital.

Il est possible de ramener des aliments pour votre enfant. Une diététicienne prendra contact avec vous afin de vous indiquer ce qui est autorisé en fonction du régime alimentaire de celui-ci.

Merci de ne rien apporter tant que ces informations ne vous ont pas été transmises

Salle de jeux

Une salle de jeux est à votre disposition au 4ème étage. Elle est ouverte 7 jours/7 24h/24.

Les jeux et livres sont à nettoyer avant et après utilisation.

Des propositions ludo-créatives du service sont à votre disposition sur le site https://hemato.peterdin.fr/, vous pourrez ainsi consulter et réserver jeux, livres, dvd,... gratuitement.

L'école

Les enseignants de l'éducation nationale permettent à votre enfant de poursuivre le programme de sa classe, en liaison avec son établissement scolaire.

Vous pouvez contacter les enseignants par mail à l'adresse <u>classehematodebre@hotmail.fr</u>

Visites

A l'exception des chambres de greffe, nous mettons à votre disposition un fauteuil lit pour que vous puissiez être auprès de votre enfant la nuit si vous le souhaitez. Néanmoins, seule une personne (adulte référent de l'enfant) peut dormir dans la chambre la nuit. Il vous est demandé de fermer le lit pour 8h le matin afin de permettre les soins (le personnel de l'unité vous fournira le linge de lit et vous indiquera les modalités de changement).

Pas plus de deux visiteurs à la fois dans la chambre, les relais se font à l'extérieur du service. Les enfants de moins de 15 ans ne peuvent venir en visite sauf si accord médical.

Toute demande particulière concernant les visites doit être faite auprès de l'encadrement du service.

Si vous présentez des signes ou symptômes tels que fièvre, toux, vomissements, ... vous devrez le signaler au médecin et vous faire remplacer auprès de votre enfant.

La télévision

Chaque chambre est équipée d'un téléviseur. L'utilisation de la télévision est gratuite.

Afin de respecter le repos des enfants, il est conseillé d'éteindre la télévision pendant les heures de sieste et le soir à 21h ou à tout autre moment à la demande du personnel soignant ou médical.

Pour les adolescents, une tolérance s'exerce jusqu'à la fin du premier film ou de la première émission de la soirée (vers 23h maximum) dans la mesure où cela n'occasionne aucune gêne pour les voisins.

)) La sortie

La sortie

Des permissions de sortie en cours d'hospitalisation, pour une demi-journée ou une journée, peuvent être accordées après avis médical.

La sortie en fin de séjour

La date et l'heure de la sortie du service sont fixées par les médecins qui ont suivi votre enfant.

L'enfant mineur quitte l'hôpital obligatoirement accompagné d'un parent ou de son représentant légal.

Assurez-vous d'être en possession de tous vos effets personnels ainsi que du carnet de santé et/ou du classeur Rifhop de votre enfant.

Un **questionnaire de satisfaction** vous sera envoyé par e-mail dans les jours suivant la sortie de votre enfant. Toute remarque et ou tout axe d'amélioration sont les bienvenus, Ils nous permettront d'améliorer l'accueil dans notre service.





COMMERCES & SERVICES



CONTACT

Hôpital Robert-Debré 48 boulevard Sérurier **75019 Paris** +33 (0)1 40 03 20 00

robertdebre.aphp.fr

facebook:

Hôpital universitaire Robert-Debré

X:
@HopRobertDebre

Instagram

@hopitalrobertdebre













